

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 27 SEPTEMBRE 2018

N° 2018-08-13

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept septembre à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du sept septembre deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27

Présents (mini 9) : 21

Nombre de voix

En exercice : 36

Présentes : 25

Exprimées par pouvoirs : 5

Total (mini 19) : 30

Quorum atteint

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteurs de 2 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**17 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Jean-Jacques MONPEYSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Pierre COMBES à Sébastien BERNARD, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Marlène MOURIER à Claude AURIAS.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Ghislaine SAVIN.

Invités présents

Laurent HARO

Invités excusés

Evelyne GAUTHIER

Le quorum étant atteint, Madame MARTINEZ déclare la séance ouverte à 10 heures.

Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Evènement presse autour de la valorisation des productions à Paris en juillet 2018
- Prise en charge des frais de déplacement de Clément Tourre, producteur d'abricot et de lavande**

La Présidente expose,

Depuis 2 ans le Parc a initié un travail de valorisation des productions agricoles dans une démarche de promotion en synergie des différents syndicats de producteurs du territoire.

Pour faire connaître les plantes à parfum, le tilleul, l'abricot, le petit épeautre, l'GP Coteaux des Baronnies, le Vinsobres, le miel et l'olive du Parc naturel des Baronnies provençales, le Parc a fait appel à la nouvelle génération des chefs pâtissiers français, lors d'un évènement presse qui a eu lieu le 30 juillet dernier au restaurant « Les Artisans » dans le 1^{er} arrondissement de Paris.

L'expérimentation culinaire est le reflet de la rencontre entre le bouquet de saveurs des Baronnies et ces artisans du goût. Les trois chefs : Corentin Poirier Martinet, César Augustyniak et Lucas Donato se sont lancés le défi de révéler et magnifier le potentiel des produits dans des pâtisseries inspirées par l'identité du territoire.

Chefs et agriculteurs des Baronnies ont ainsi travaillé ensemble pour offrir un aperçu de cet écrin agricole et gastronomique.

Afin de permettre aux journalistes d'avoir accès à la parole des producteurs, Clément TOURRE producteur d'abricots et de lavande était présent lors de la dégustation presse.

Il a notamment répondu à des interviews et a été présent aux côtés des chefs pour parler de la démarche de collaboration.

La Présidente propose de prendre en charge les frais de déplacement de ce producteur à cette occasion. Le remboursement de son billet de train s'élève à hauteur de **117 euros**.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de prendre en charge les frais de déplacement de Clément TOURRE à l'occasion de l'évènement presse qui s'est déroulé à Paris le 30 juillet 2018
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



La Présidente
Henriette MARTINEZ

